

# S.I.C.T.O.M. DE CHENERAILLES

## DECHETTERIE

A compter du **15 JUIN 2020**, la déchetterie du S.I.C.T.O.M. DE CHENERAILLES reprend son fonctionnement normal en acceptant l'ensemble des flux de déchets.

Les jours et horaires d'ouverture sur la période estivale 15 juin au 15 septembre se répartissent comme suit :



### JOURS / HORAIRES D'OUVERTURE / TYPE DE DECHETS ACCEPTES :

| JOUR(S)  | HORAIRE(S)                    | DECHETS ACCEPTES  |
|----------|-------------------------------|---|
| LUNDI    | 8H00 / 12H00                  | Déchets végétaux<br>Bois / Encombrants / Ferraille<br>déchets d'équipement électriques et électroniques |
| MERCREDI | 14H00 / 17H00                 |   |
| SAMEDI   | 8H00 / 12H00<br>13h00 / 16h00 |   |

### ● Volume autorisé = 2m<sup>3</sup> par apport

La priorité demeure de pouvoir assurer le service dans le respect des consignes sanitaires et d'éviter tout risque pour les usagers et l'agent de déchetterie, qui contrôle les entrées et oriente les usagers vers le lieu de dépôt.

**En cas d'évolution des règles sanitaires ou de problèmes d'affluence de gestion et d'évacuation des différents flux, la déchetterie pourra de nouveau fermer.**

Pour la bonne organisation d'accès au site et conformément aux règles sanitaires actuelles, l'observation des mesures barrières et la distanciation physique restent la règle :

- Port du masque, des gants et avoir son propre matériel pour décharger ses déchets **pré-triés** pour faciliter le déchargement,
- **Tout usager qui ne respectera pas ces règles, verra son accès refusé à la déchetterie**



### IMPORTANT : MESURES SPECIFIQUES

- Contrôle de l'entrée, régulée par le gardien,
- Pré-tri des déchets obligatoire,
- Temps de déchargement limité à 15 minutes,
- Aucune aide au déchargement et aucun prêt de matériel ne seront admis.
- Pas d'échange d'objets entre les usagers.
- Chaque usager devra attendre dans sa voiture, l'autorisation du gardien pour pénétrer sur la déchetterie.